



## Une entreprise d'ici à Napierville

## GROUPE PLEINE TERRE

Groupe PleineTerre est une entreprise offrant des services-conseils qui conjuguent agronomie, ingénierie et environnement. Ainsi, ils soutiennent les communautés pour les rendre plus fertiles, fortes, volontaires et confiantes dans leur potentiel à créer une agriculture saine, florissante et en équilibre avec les écosystèmes environnants, tout en maintenant une productivité alimentaire garante du futur. Au cœur de leur service-conseil, une équipe multidisciplinaire comptant près de 50 employés dans 3 bureaux : Napierville (bureau-chef), Acton Vale et Gatineau. Passionnée, créative et compétente, leur équipe allie plusieurs expertises et œuvre en complémentarité dans les domaines de l'agriculture, du génie agroenvironnemental et rural, de la biologie, de la pédologie, de la gestion de l'eau et du territoire ainsi qu'en recherche et développement.

**« Au cœur du service conseil »**

L'équipe de direction du Groupe PleineTerre est formée d'Éric Thibault, agronome (Directeur général), de Samuel Comtois, agronome (Directeur adjoint) et de Julie-Andrée Gagnon, agronome (directrice marketing).

[mpmaurice@pleineterre.com](mailto:mpmaurice@pleineterre.com)

169B, rue Saint-Jacques Napierville, (Québec) J0J 1L0

Sans frais : 1 877 245-3287

Téléphone : 450.245.3287

Télécopieur : 450.245-3451

## COLLECTE MENSUELLE DE GROS REBUTS NON VALORISABLES

[compo.qc.ca/gros-rebuts](http://compo.qc.ca/gros-rebuts)

En cette période de déménagements, il est important de savoir que seuls ces gros rebuts non valorisables sont admis :

- Divan, causeuse, fauteuil
- Matelas et sommier
- Chaise d'ordinateur
- Tapis en rouleau de 4 pieds x 1 pied
- Toile de plastique ou de vinyle en rouleau de 4 pieds x 1 pied
- Autre gros rebuts rembourrés

La prochaine date de collecte dans sera le **vendredi 1<sup>er</sup> août**

À noter que les gros rebuts non valorisables sont aussi acceptés dans les écocentres, et ce, gratuitement. Nous avons une publication sur notre page Facebook et nous vous invitons à en disposer.

### Calendrier de collectes

Via l'application mobile [Compo Collectes](http://compo.collectes) ou en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).



## NOUVEAU À L'ÉCOCENTRE

Depuis le 21 juin dernier, les citoyens de Napierville peuvent apporter à l'écocentre des pneus de vélo et les chambres à air de vélo hors d'usage. Pour rappel l'écocentre se situe au bout de la rue Poupart, les heures d'ouverture sont les samedis de 9h00 à 15h00.



## PRÉVENTION INCENDIE: VOS POMPIERS SONT LÀ POUR BIEN VOUS CONSEILLER

Chaque année, nos pompiers effectuent des visites de prévention dans les résidences de Napierville afin de vérifier la conformité de vos détecteurs.

Ces visites sont réalisées sur différentes petites zones du territoire de Napierville pendant la période estivale. Il n'est donc pas possible de vous fournir de l'information sur les inspections (date, adresse, secteur...)

Le saviez-vous ? Une visite de votre résidence sera effectuée tous les 5 ans !

Si vous êtes absent lors du passage des pompiers, un document d'auto vérification vous sera laissé. Il vous suffira de le remplir et de le retourner au directeur de la caserne en le déposant dans la boîte aux lettres.

Merci pour votre collaboration.

**Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)**



## INAUGURATION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le 13 mai dernier les municipalités de Napierville et de Saint-cyprien de Napierville ont eu le plaisir d'inaugurer leurs nouvelles installations de traitements des eaux usées ainsi qu'un nouveau poste de pompage.

Fruit de plusieurs années de planification, ce projet d'envergure finalisé en 2024 représente un investissement de 3,5 millions de dollars cofinancé par les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville avec la participation financière de nos gouvernements dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Ce projet illustre la volonté forte de la collectivité de moderniser ses infrastructures désuètes dans une perspective de préservation de la ressource en eau et du respect des normes environnementales les plus exigeantes. Il faut savoir que la station de base existante n'avait subi aucun changement depuis son implantation en 1994 et qu'à l'époque la population desservie par nos systèmes était d'environ 4605 habitants pour nos deux municipalités

Une station moderne, performante et écoresponsable. Conçue pour traiter jusqu'à 4101 mètres cubes d'eau usées par jour, cette nouvelle installation peut desservir aujourd'hui jusqu'à 8794 habitants permettant ainsi d'anticiper les évolutions démographiques du territoire. Dotée de technologie de pointe, la station garantit une qualité de traitement optimale et limite les rejets dans le milieu naturel.

Cette nouvelle station d'épuration est bien plus qu'un équipement technique. Elle symbolise notre engagement concret en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie de nos citoyens, elle garantit à notre territoire un assainissement fiable, durable et respectueux de l'environnement. Cette modernisation nous a permis de doubler notre capacité antérieure de traitement par jour et de garantir un traitement efficace et durable des eaux usées pour nos communautés.

La population pourra bientôt découvrir les lieux lors d'une visite prévue cet automne.



## VIVE LE BON VOISINAGE

Par respect envers votre voisinage, il est de mise que la quiétude de vos voisins ne soit pas affectée par le volume trop élevé soit, de votre musique, du bruit ou d'une fête, et ce, tout au long de l'année. Merci de votre habituelle collaboration!



## RÉGLEMENTATION POUR CHIENS EN PROMENADE

Nous tenons à vous rappeler d'apporter des sacs pour ramasser les petits cadeaux de votre chien lorsque vous faites sa promenade. Il est très désagréable pour les marcheurs de devoir éviter ces cadeaux sur le trottoir.

De plus, nous vous rappelons qu'en vertu du règlement numéro 103-3, il est défendu de laisser tout chien errer dans les limites de la municipalité. Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises doit être tenu en laisse par la personne qui l'accompagne, ou ce chien sera alors considéré comme chien errant.

De plus est considéré comme une nuisance et est prohibée la présence d'un animal domestique sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain (règlement 427 article 8)

Quiconque contrevient au dit règlement est passible d'une amende d'au moins 100 \$.  
**S.V.P. respectons nos concitoyens!**



## AVIS À LA POPULATION: SÉCURITÉ SUR LA RUE SAINT-ALEXANDRE –

La municipalité tient à informer les citoyens que des panneaux de signalisation ont été installés sur la rue Saint-Alexandre entre les rues Bayeur et Saint-Nicolas afin d'indiquer la présence d'une jeune enfant malentendante dans le secteur.

Cette initiative vise à renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, et particulièrement celle de cette enfant, en sensibilisant les automobilistes à redoubler de prudence. Nous invitons tous les conducteurs à ralentir, demeurer attentifs et faire preuve de courtoisie en tout temps, particulièrement dans les zones résidentielles.

Merci de contribuer à faire de notre municipalité un endroit sécuritaire et inclusif pour tous!



## FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de Ville seront fermés du **21 juillet au 1<sup>er</sup> août inclusivement.**

En cas d'urgence concernant la Voirie, vous pourrez contacter en tout temps:  
**URGENCE VOIRIE : 3.1.1.**

**S.V.P. LAISSEZ UN MESSAGE LE PLUS EXPLICITE POSSIBLE**



## FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Veuillez prendre note que la bibliothèque municipal sera fermée du **19 juillet à 12h00 au 4 août inclusivement.**

Nous reprendrons l'horaire régulier le 5 août dès 14h00

Vous pouvez rapporter vos livres dans la chute de la bibliothèque durant cette période

